



Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR IG.49/1
2 septembre 2025

Original : ANGLAIS

Dix-huitième Réunion des Parties contractantes à la
Convention pour la protection et la mise en valeur du
milieu marin dans la région des Caraïbes

Kingston, Jamaïque, du 13 au 16 octobre 2025

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Organisation de la réunion
 - 2.1. Règlement intérieur
 - 2.2. Élection du Bureau
 - 2.3. Organisation des travaux
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du Président sortant du Bureau des Parties contractantes
5. Rapport du Directeur exécutif du PNUE sur la mise en œuvre du Plan de travail du Secrétariat de la Convention de Cartagena (2023-2025)
6. Enjeux stratégiques pertinents pour le projet du plan de travail et le budget 2026-2027
 - 6.1. Projet de stratégie pour le Secrétariat de la Convention de Cartagena (2023-2030)
 - 6.2. Stratégie de mobilisation des ressources
 - 6.3. Stratégie de communication et de marketing
 - 6.4. Centres d'activité régionales (CAR) et réseaux d'activité régionaux (RAR)
 - 6.5. Groupes de travail de la Convention de Cartagena
 - 6.6. Rapport sur l'état de la pollution marine et de la biodiversité marine dans la zone de la Convention
 - 6.7. Ébauche du plan d'action pour les sargasses
 - 6.8. Rapports sur la Convention de Cartagena
 - 6.9. CAR/REMPEITC Caribe et collaboration avec l'OMI
 - 6.10. Mécanisme de coordination pour les océans
 - 6.11. Orientations de la Stratégie du PNUE pour les mers régionales (2026-2029)
7. Projet de plan de travail et de budget pour le Secrétariat de la Convention de Cartagena pour l'exercice biennal 2026-2027
8. Questions diverses
9. Adoption des décisions de la Réunion
10. Clôture de la réunion

Pour des raisons d'économie et d'environnement, les délégués sont priés d'apporter à la Réunion leurs exemplaires des documents de travail et d'information et de ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.